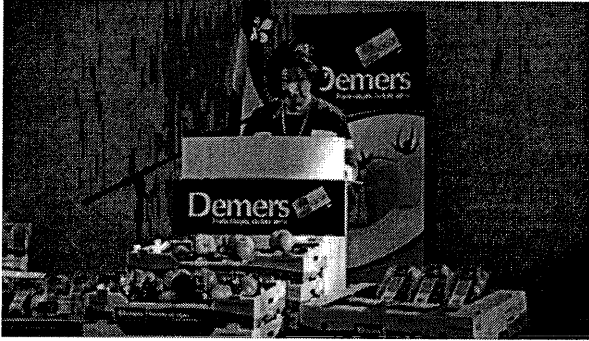


Demers inaugure une serre écologique unique en Amérique du Nord



Publié le 19 Novembre 2012

Jean-Pierre Boisvert

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3824-2012
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 30 JANVIER 2013
Pièces n°: C-FCEI-0009

Pour produire des tomates dans un bâtiment de 323 000 pieds carrés

Produire des tonnes de tomates rouges avec de l'énergie verte : voilà le défi colossal que les Serres Demers ont su relever, dans un bâtiment non moins colossal, sur le site de Waste Management, qui gère le lieu d'enfouissement technique de Saint-Nicéphore.

Sujets : Waste Management , Pêcheries , Alimentation , La Financière agricole du Québec , Amérique du Nord , Région du Centre-du-Québec

En présence du vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, François Gendron, du whip en chef du gouvernement, ministre responsable de la région du Centre-du-Québec et de la Mauricie et député de Johnson, Yves-François Blanchet, de la mairesse Francine Ruest Jutras, de Daniel Brien, directeur général de Waste Management (WM) pour le Québec, et de nombreux invités, Jacques Demers, le patron des Productions horticoles Demers, a procédé à l'inauguration de son bâtiment neuf de 323 000 pieds carrés (3 hectares) où les propriétaires feront la culture annuelle de la tomate en tirant parti d'une serre à la fine pointe de la technologie et unique en Amérique du Nord. Outre qu'elle récupérera l'énergie résiduelle d'une centrale électrique située à proximité, la serre est conçue de façon à laisser pénétrer le maximum de lumière naturelle et à utiliser un éclairage de croissance durant les mois d'hiver.

Les biogaz provenant du site d'enfouissement sont transformés en électricité et la chaleur résiduelle qui en découle est mise à profit pour chauffer la serre. L'utilisation de carburants fossiles polluants, ce qui va réduire les émissions annuellement.

«Ça fait trois ans que nous travaillons sur ce projet et notre troisième projet d'envergure après le CFER et la... d'autres projets semblables. D'ailleurs, nous sommes



Le foot

«Voilà un exemple sensationnel du mariage qui peut être réalisé entre l'environnement et l'économie responsable», a pour sa part fait valoir Yves-François Blanchet, tout en faisant remarquer qu'une trentaine d'emplois seront créés. «C'est géant», s'est exclamée Mme Ruest Jutras. «C'est un projet innovateur qui s'ajoute dans notre diversité économique. Le secteur «Aliments et boisson» connaît une formidable croissance dans notre région avec la présence de 57 entreprises», a-t-elle tenu à souligner.

• Voir la galerie

«L'agriculture est un moteur incontournable du développement de nos régions et le projet qui se concrétise aujourd'hui permettra de mettre à l'avant-plan, 12 mois par année, un produit fort apprécié des Québécois, à

savoir la tomate du Québec», a mentionné le ministre Gendron.

Rappelons que la famille Demers, propriétaire de cette entreprise de Saint-Nicolas, sur la rive sud de Québec, est reconnue dans l'industrie québécoise comme un chef de file en matière de technologie de la production des cultures. Elle compte parmi les meilleurs producteurs de tomates en Amérique du Nord. La fraise et la framboise font aussi partie de ses cultures vedettes. «Grâce à ce projet, nous nous rapprochons également du grand Montréal, réduisant ainsi les distances de transport pour desservir ce marché. La culture de proximité garantie la livraison rapide des tomates après leur cueillette ce qui permet de préserver toute leur intégrité et leurs qualités organoleptiques», a précisé M. Demers. L'entreprise vend 95% de sa production de tomates au Québec et le reste dans le nord-est américain.

Le nouvel aménagement a été rendu possible à la faveur d'une aide financière gouvernementale de plus de huit millions de dollars provenant du ministère des Ressources naturelles, d'Investissement Québec, de La Financière agricole du Québec et de sa filiale d'investissement stratégique, Capital Financière agricole.

Mentionnons que les biogaz sont issus de l'activité biologique des bactéries qui décomposent les déchets enfouis. Ils sont valorisés puisqu'ils représentent une source d'énergie utile lorsqu'ils sont gérés efficacement. WM a aménagé des puits de captage à l'intérieur des cellules d'enfouissement et ces puits aspirent les biogaz qui sont acheminés vers des équipements de destruction appelés torchères, évitant ainsi qu'ils soient dispersés dans l'atmosphère.

